



Jours férié non payé, mis en jours de vacances

Par **moi02**, le **15/03/2013** à **17:59**

Bonjour, alors voila je travaille en restauration donc nous somme ouvert tout les jours de la semaine ainsi que les jours férié,notre employer nous au paye nous jours férié en mai lieu de nous les payépayé a la fin du mois. Pour pas nous payer nos jours férié notre employeur nous les met en jours de vacance sur des jours férié, par exemple il me reste 4 jours de jours férié quelle devrait me payer, mais elle nous impose de les prendre le 1 mai ou alor le 20,21,22,23 mai pendant le lundi de pentecôte,a telle le droit de faire sa? Et de nous obliger a les prendre? Car nous souhaitons etre payer de nos jours ferier ?
Merci pour bos reponse